



**Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'École n°1
en date du 7 novembre 2023 (17 octobre 2023 reporté)**

<u>Education Nationale</u>	<u>D.D.E.N.</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
<p>Présents Directrice : Emmanuelle LAFORET Enseignants : Delphine CERRINA Béatrice BEAU Catherine DEVILLERS Camille LUNGOBARDO Viviane GIRAUX Sylvie MATHIEU Lilian PEIGNELIN</p> <p>Absentes excusées : Inspectrice de l'E.N : Laurence BRETON</p> <p>Enseignantes : Alicia TAVITIAN Natalia BRISEBARRE Tiphaine NICOLON</p>		<p>Présents Titulaires : Colombe PEYRUSSE Julie GIRAUDEAU Marie-Anne JULIENNE Stéphanie MEYER</p> <p>Suppléantes : Constance JANNIC</p> <p>Absents excusés Titulaires : Patricia RAMEDACE Marie-Sophie DE GUENYVEAU Achour AMZAL Béatrice PINCZON DU SEL</p> <p>Suppléantes : Astrid SEURAT Esther WAHNON Lahna PHILIPPE Eloise MOUNIER Marie BOUTIN Blandine SAUQUE</p>	<p>Présents Adjointe au maire : Claire CHAGNAUD-FORAIN</p> <p>Absents excusés Coordinateurs périscolaire : Abdala BOUSSAID Anne-Laure VUYLSTEKE</p> <p>Directrice du Péciscolaire Angélique FARCINE-MOUSSAOUI</p>

1 Organisation générale de l'école

Texte décret n° 76-1301 :

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il donne son avis sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Un relevé des propositions contresigné par le directeur d'école et le secrétaire de séance est établi et consigné dans un registre à l'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur (...) délibère et donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

• **Présentation de l'équipe**

Deux nouveaux enseignants nommés sur l'école : Mme Brisebarre, enseignante classe de MS qui remplace Mme Tavitian pour son congé maternité et M. Peignelin, titulaire remplaçant.

- **Rentrée 2020 : effectifs, classes.**

L'école compte 8 classes et 202 élèves :

Tiphaine NICOLON: GS1, 24 élèves

Delphine CERRINA, GS2, 24 élèves

Béatrice BEAU, GS3, 24 élèves

Sylvie MATHIEU, MS4, 26 élèves

Natalia BRISEBARRE (Alicia TAVITIAN), MS6, 27 élèves

Viviane GIRAUX et Camille LUNGOBARDO (le vendredi), PS MS8, 24 élèves

Catherine DEVILLERS, PS10, 26 élèves

Emmanuelle LAFORET et Camille LUNGOBARDO (les lundis, mardis et certains jeudis), PS9, 27 élèves.

L'équipe enseignante a fait le choix d'un seul double-niveau au regard des effectifs de l'école et espère que ces effectifs seront stables. Les 3 classes de GS ont été favorisées sur le nombre d'élèves. Aussi, il y a Alice De Tinguy et Naima Benzeghiba, AESH, qui s'occupent d'enfants à besoin particuliers.

- **Résultats des élections au Conseil d'école**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

Participation

Nombre d'inscrits 366

Nombre de votants 193

Nombre de bulletins blancs ou nuls 33

Nombre de suffrages exprimés 160

Taux de participation 52,7%

Nombre de sièges à pourvoir : 8

Il y a 8 titulaires : Colombe PEYRUSSE, Julie GIRAUDEAU, Patricia RAMEDACE, Marie-Anne JULIENNE, Stéphanie MEYER, Marie-Sophie DE GUENYVEAU, Achour AMZAL, Béatrice PINCZON DU SEL

et 7 suppléantes : Astrid SEURAT, Esther WAHNON, Lahna PHILIPPE, Eloise MOUNIER, Constance JANNIC, Marie BOUTIN, Blandine SAUQUE.

- **Evaluations d'écoles**

Les écoles Richard Mique et J. Fleury sont cette année en évaluation d'école.

C'est une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement (les enseignants, le périscolaire et les familles) et une évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs.

L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs caractéristiques propres, à analyser elles-mêmes leurs décisions et actions propres, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de leurs équipes pédagogiques et à dégager des pistes d'action.

- **Vote du règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur et vote à l'unanimité.

2 Vie de l'école

- **Bilan de la coopérative scolaire**

Nous n'avons pas encore encaissé les chèques et argent liquide de la coopérative ; cependant, nous remercions toutes les familles. Nous avons actuellement en caisse 2147,40 €. La coopérative scolaire finance les sorties scolaires, l'achat de livres de littérature de jeunesse ainsi que du matériel d'art visuel et de sciences.

L'équipe enseignante rappelle que la coopérative n'est pas obligatoire mais aide les classes à mener leurs projets dans l'intérêt des élèves. Les dons sont acceptés tout au long de l'année scolaire.

L'école est affiliée à l'OCCE qui valide nos comptes par l'intermédiaire d'un comptable. Cette année, Camille Lungobardo est notre mandataire et nous la remercions.

- **Projet d'école, projets de classe**

Le **projet d'école** est axé sur 3 points :

- S'EPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES
- STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSEVERANCE ET L'ENGAGEMENT EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR DES ALLIANCES EDUCATIVES.
- CONTRIBUER AU BONHEUR A L'ECOLE, CULTIVER DES LIEUX POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS.

Ce projet, rédigé en 2021 - 2022, est réactualisé chaque année.

Les projets de classes

Les 3 classes de grands participent à des ateliers d'éco-jardinage une fois toutes les 2 semaines avec les éco-jardiniers de la ville. Elles se sont rendues à la forêt Fausses-Reposes à la fin du mois de septembre avec Laurent GILLIERS, éco jardinier de la ville. Les enfants ont pu observer les arbres, les feuilles, les fruits, les sols, les déchets et les couleurs de l'automne.

Aussi, dans chaque salle de classe une poubelle bleue a été installée en plus de la poubelle grise/noire. Elle servira à mettre tout ce qui est recyclable. Un travail dans le domaine du tri est entrepris dès le plus jeune âge. Il en est de même concernant le réfectoire, où les déchets sont triés. Pour rappel, il y a un composteur dans notre jardin potager.

Après les vacances, les classes de GS et peut-être MS pourront se rendre au gymnase, et / ou à la salle Tassencourt une fois par semaine.

Aussi, les classes de MS et de GS se rendent à la bibliothèque des Petits Bois une fois par mois environ.

Dans le cadre des JO 2024 à Paris, l'école est labélisée « Génération 2024 », afin de développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Cela permettra des partenariats avec des fédérations sportives et clubs, prêts de matériel, invitations sur des lieux d'épreuves, rencontres avec des sportifs de hauts niveaux...

D'autres projets sont actuellement en train de s'élaborer au sein des classes.

- **APC (Aide pédagogique complémentaire)**

L'APC est un dispositif idéal pour aider les enfants à régler des petits problèmes : langage, prise de parole, confiance en soi, apprentissage de l'autonomie, respect des règles... ensuite ils se sentent beaucoup mieux à l'école et progressent plus vite dans les apprentissages. Il a lieu en groupe de 6 enfants maximum de 11h30 à 13h15 le lundi, jeudi ou vendredi. Les élèves ne sont pas toujours avec leur maîtresse. Merci d'accueillir cette proposition des enseignantes positivement.

- **RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté)**

Le RASED est un aussi un dispositif qui va dans le même sens : il s'adresse à des élèves avec de plus grandes difficultés.

Cette année Frédérique CALLET, psychologue scolaire et Séverine TIA-TIONG-FAT, enseignante spécialisée à dominante pédagogique travaillent sur notre école. Leur rôle est de repérer avec l'équipe pédagogique les enfants en difficulté, de les observer dans les classes, de recevoir les

parents, de conseiller les enseignants, de participer aux équipes éducatives et d'évaluer certains enfants individuellement.

Cette année, les enfants ne seront plus pris en charge pour un suivi, nous ne sommes pas une école prioritaire sur la ville. Par contre, elles peuvent faire des observations et des bilans.

Une demande vous sera adressée en cas d'observation ou de bilan de votre enfant.

- **Cahiers de suivi des apprentissages**

Deux fois par an le cahier de suivi des réussites sera renseigné et transmis aux parents, une fois début février et une autre fin juin.

Ce cahier permettra aux parents de suivre les réussites de leur enfant. Les enseignantes proposeront des rendez-vous pour le rendu début février, vous pourrez vous inscrire à la porte de la classe de votre enfant.

- **Les évaluations nationales de GS**

Elles auront lieu entre décembre et janvier, les résultats vous seront communiqués lors de la remise des cahiers de suivi des apprentissages de février.

- **PPMS et sécurité**

Exercice alerte incendie : le mardi 12 septembre matin, sur le temps scolaire.

L'objectif est d'habituer les élèves à la sonnerie et à une évacuation rapide et dans le calme. Tout s'est très bien déroulé, en 2 minutes et 20 secondes, toutes les classes et personnel de l'école sont sortis dans le calme.

Ces exercices auront lieu tout au long de la scolarité de votre enfant.

Ils ont pour objet l'acquisition de bons réflexes.

- **L'heure de la sieste**

Les enfants de PS vont au dortoir vers 12h40 et sont couchés vers 13h - 13h15 lorsqu'ils mangent à la cantine ; ils sont rejoints à 13h30 par les élèves externes.

Ce temps débute par un temps calme : musique, lecture d'histoires pour les aider à se reposer et / ou à s'endormir.

De 14h15 jusqu'à 15h commence le réveil échelonné pour les enfants qui ne dorment pas ou qui se réveillent, où ils sont accueillis par une enseignante dans la bibliothèque. Là, des histoires sont lues, ou bien des jeux éducatifs sont mis à disposition.

A 15h, les enfants qui dorment toujours sont réveillés.

Je rappelle que depuis 2019, la scolarité est passée obligatoire dès l'âge de 3 ans. Par conséquent, les élèves de PS qui fréquentent l'école doivent revenir tous les après-midis.

Les maîtresses de MS et de GS pratiquent un temps calme en début de chaque après-midi dans leur classe.

- **La carte jaune**

A l'entrée de l'école, à 8h20, 11h30 et 16h30, il est important que les personnes qui viennent chercher un enfant pensent à nous la présenter.

S'ils ont peur de l'oublier, ils peuvent la prendre en photo et donc l'avoir sur leur téléphone, en format numérique.

Aussi, je vous rappelle l'importance d'arriver à l'heure le matin, entre 8h20 et 8h30. Nous devons fermer les grilles à 8h35 au plus tard et rejoindre nos classes.

- **Blog de l'école**

Adresse du blog de l'école, actualisé régulièrement.

Voici l'adresse : <https://richardmique.toutemonecole.fr>

- **Récréation et télévision**

Depuis le 1er septembre, les enfants ont été mis entre 2 ou 3 fois (si récréation des petits ou des grands) devant la télévision, devant un programme adapté, plutôt qu'en récréation. Sur le nombre de récréations, cela fait autour de 5%, dans la période automnale, période que nous jugeons compliquée au niveau météorologique.

Certes, ce n'est pas un chiffre nul comme vous le souhaitez, il est dû aux conditions météorologiques (pluie) principalement.

Sachez que nous aussi, nous préférons sortir les enfants, les voir courir et ils en ont besoin. Aussi, une surveillance de cour d'école est plus agréable à gérer.

Lors du précédent conseil, nous avons décidé que nous sortirons les enfants même s'il pleut ou s'il fait très froid, certes moins longtemps. Pensez à leur mettre une tenue adaptée.

- **Calendrier des évènements et sorties**

Jeudi 9 novembre : prises de photos individuelles et photos de classe.

Mardi 21 novembre : réalisation des décorations de Noël dans les classes avec l'aide des parents (or, vert et rouge).

Vendredi 15 décembre : spectacle de Noël pour les enfants.

Vendredi 22 décembre : goûter de Noël sans les parents.

Vendredi 26 janvier : galette des rois sans les parents.

Du 15 au 19 janvier pour les MS et les GS : semaine des jeux mathématiques : tous les matins jusqu'à 9h30 les parents qui le désirent et qui le peuvent participeront dans la classe à un jeu mathématiques proposé par la maîtresse avec 4 ou 5 élèves. Ce n'est possible que si les parents s'inscrivent pour 1, 2, 3 ou 4 matins.

Début février : remise des carnets de suivi des apprentissages aux parents en présence de l'élève. (En juin il n'y aura pas de rendez-vous systématique pour la 2ème remise du livret).

Vendredi 15 mars : carnaval sans les parents, les enfants arriveront déguisés.

Du 18 mars au 29 mars : quinzaine du conte.

Fin juin : fête de l'école en présence des parents.

3 Mairie

- **Projet de fonctionnement des ATSEM**

Je tiens à remercier les ATSEM de l'école, qui sont des femmes à l'écoute des besoins de l'enfant, discrètes, efficaces...

Ce projet existe depuis 3 ans maintenant, il est écrit par l'Atsem référente en concertation avec la directrice de l'école et les Coordinateurs. C'est un document qui relate l'organisation générale des missions des Atsem en lien avec la charte des Atsem.

En effet, avant septembre 2021 sur la Ville de Versailles il y avait 1 Atsem par classe. Depuis septembre 2021, il y a 1 Atsem pour 24 enfants au global sur la Ville. Aujourd'hui, 5 écoles fonctionnent avec une Atsem en moins dont l'école Richard Mique.

L'école a donc 7 Atsem pour 8 Classes. Enfin, 6 Atsem relai au sein de la Ville ont pour mission de remplacer les Atsem absentes.

- **Périscolaire :**

Les objectifs pédagogiques sont :

1. Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
2. Développer les notions de bien vivre ensemble
3. Impliquer les familles dans la vie du centre
4. Permettre à chacun d'exercer son travail dans de bonnes conditions

Points sur les effectifs :

Les effectifs sont :

Accueil du matin	Entre 10 et 16 enfants fréquentent l'accueil du matin
Pause méridienne	Entre 145 et 165 enfants déjeunent à la cantine (plus petits effectifs les vendredis et plus grands les jeudis)
Accueil du soir	Entre 49 et 60 enfants
Accueil prolongé	Une moyenne de 28 enfants en soir prolongé

Le matin les enfants sont déposés sur l'école maternelle et le soir les familles viennent chercher les enfants dans les locaux de l'école élémentaire Jacqueline Fleury Marié situé au 4 rue Richard Mique.

Fonctionnement de la pause méridienne et personnels affectés :

Nombre d'agents :

7 ATSEM + 2 ATSEM relais

2 animatrices affectées aux classes en fonction des effectifs, de leur présence et des absences des ATSEM

Inès (service civique) aide les classes des petits des classes 9 et 10.

Naima (AESH) aide dans la classe de Mme Giraud.

La pause méridienne est organisée en 2 services :

1er service : les classes PS 9, PS 10, PS/MS 8, et MS 4

2ème service : les 3 classes des grands et la classe de MS 6

Dès que le temps le permet, les enfants jouent dans la cour. En cas de mauvais temps, nous avons la possibilité de rester dans les classes (des jeux sont à disposition des ATSEM à la cantine), la salle de motricité est accessible également pour les jeux plus sportifs, la salle de manipulation où il sera proposé des jeux de société, dessins, puzzles et enfin la bibliothèque pour écouter des histoires ou regarder des livres.

Aucun enfant ne sera accepté à 11h30, s'il n'est pas présent à l'école le matin

- **Travaux réalisés**

Un support à vélos et un support à trottinettes ont été installés cet été et à la rentrée.

Les tracés dans la cour de récréation ont été refaits.

L'élagage des haies et l'entretien des espaces verts sont régulièrement faits.

Un TNI (Tableau Numérique Interactif) va bientôt être installé dans la bibliothèque.

A la fin de l'hiver, un nouveau jardin potager va voir le jour dans la cour de récréation, devant la classe 9, avec un récupérateur d'eau, placé au niveau de la gouttière.

Le sol de la salle de jeu est bosselé. Demande de réfection en attente (tout le sol doit être retiré et changé) car ce sont des grands travaux qui doivent être budgétés. Est-ce que cela pourrait être fait cet été ?

La rue Pierre Lescot (devant l'école) a un bitume très endommagé, quand peut-elle être refaite ?

Je tiens à remercier tous les services de la Mairie, en particulier toutes les personnes qui viennent faire régulièrement des petits travaux dans l'école pour leur rapidité, efficacité, discrétion et gentillesse.

- **Questions diverses**

Sujet n°1 : communication avec les parents non francophones.

Nous avons remarqué un nombre important de parents non francophones, et nous demandions si cela posait des difficultés pour les maîtresses ? Si oui comment les parents délégués peuvent-ils aider à l'intégration de ces familles ?

Nous avons identifié les familles allophones.

Pour communiquer, nous multiplions les sources : mots dans le cahier de liaison, affiche devant la porte, blog et échanges de vive voix, avec parfois des traducteurs que nous trouvons sur internet avec nos téléphone.

Nous n'avons pas noté de difficulté particulière.

Sujet n°2 : la télévision lorsqu'il pleut.

Un certain nombre de parents - particulièrement en petite section - ont été très surpris d'apprendre par leur enfant (ou par les autres parents) que ceux-ci avaient regardé la télévision pendant la journée à la place des récréations à cause de la pluie. Dans un contexte où la télévision est fortement déconseillée pour les plus petits et où de plus en plus de parents s'évertuent à supprimer l'appareil de chez eux, beaucoup de questions nous ont été remontées :

- dans quel contexte les enfants regardent-ils ces dessins animés ?

- combien de temps ?

- comment le contenu est décidé ?

Plus largement, les parents souhaiteraient comprendre les difficultés qui poussent les enseignants à recourir à l'écran et entamer une réflexion pour trouver des alternatives.

A plus long terme, peut-on envisager de faire une demande de préau pour améliorer le confort des enfants en cas de pluie et en cas de forte chaleur ?

Depuis le 1^{er} septembre, les enfants ont été mis 3 fois devant la télévision à cause de très fortes pluies et surtout parce que les enfants n'avaient pas de tenues adaptés (K-way) alors que c'était prévu. Bien entendu, c'était des DVD choisis et adaptés aux enfants, sur une durée de 20 - 25 minutes.

Pour nous, c'est toujours difficile, entre les familles qui souhaitent que les enfants restent à l'intérieur et d'autres que les enfants sortent.

Nous, nous préférons sortir dehors. Par conséquent, c'est ce que nous privilégierons, sauf en cas de grosses intempéries où chaque maîtresse restera dans sa classe avec ses élèves.

Sujet n°3 : la fête de l'école.

Les retours sur la fête de l'école de l'année dernière sont mitigés : avec des retours positifs comme négatifs. Nous comprenons bien la difficulté d'organisation de cet événement et l'impossibilité de plaire à tout le monde. Mais pour cette année, les parents pourraient être force de proposition et s'impliquer davantage dans l'organisation :

- possibilité d'organiser la fête le samedi matin ? (moins chaud et plus de parents disponibles)

- un spectacle par les enfants ailleurs que dans l'école? (maison de quartier ou salle Tassencourt, ou encore gymnase?)
- dissocier le spectacle d'une fête avec jeux/kermesse ?

Ce sont les parents délégués qui organisent désormais la fête de l'école ; je vous laisse le soin de vous rapprocher des familles. Bien entendu, nous sommes là pour vous aider et accompagner.

Sujet n°4 : élections

Est-il possible d'organiser les élections des parents délégués sous la forme d'un vote électronique ? Ou même de supprimer les élections dans le cas où une seule liste se présente ?

L'Education Nationale ne nous autorise pas encore au vote électronique et nous n'avons pas le droit de supprimer les élections même s'il y a une seule liste.

Sujet 5 : Préavis de grève

Pourrait-on être prévenus plus tôt lorsque les grèves du personnel entraînent les fermetures des accueils périscolaires ? La journée du 3 octobre où tous les accueils périscolaires de l'école ont été fermés, beaucoup de parents se sont retrouvés en grande difficultés pour faire garder leur enfant. Et nous n'avons été prévenus que la veille.

- **Dates des prochains conseils d'école :**

Les dates proposées sont :

Mardi 6 février 2023 de 17h à 19h

Mardi 11 juin 2023 de 17h à 19h